



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'aménagement, de l'environnement
et des constructions DAEC
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 04
www.fr.ch/daec

*Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort*

1er coup de pioche du Campus Grangeneuve

Grangeneuve, conférence de presse du 16 août 2019 à Grangeneuve

Allocution de M. le conseiller d'Etat Jean-François Steiert, directeur AEC

M. le Conseiller d'Etat, cher Collègue,
Mesdames et Messieurs les député-e-s,
Monsieur le Syndic,
M. le Directeur de l'Institut agricole,
Messieurs les architectes,
Mesdames, Messieurs,
Chers invités,

Le fait que nous puissions être là aujourd'hui pour ce premier coup de pioche symbolique a demandé passablement d'efforts, un peu de patience par moments, le sens du compromis aussi entre les contingences matérielles et les besoins des utilisatrices et utilisateurs : j'aimerais remercier, en ce moment réjouissant, mon collègue Didier Castella, le directeur de l'IAG, les architectes, les membres de la commission de bâtisse, la commune et tous les acteurs concernés qui nous permet aujourd'hui de partager un moment festif avant les efforts qui resteront à accomplir pour atteindre le but ambitieux de campus que nous nous sommes fixé ensemble.

La transversalité est un terme à la mode dans la gestion moderne de l'Etat ou d'entreprises, et vous en avez ici le début d'une illustration pratique et concrète dans le fonctionnement de l'Etat de Fribourg : le projet dont mon collègue vous a présenté les principales caractéristiques est en effet le résultat d'une collaboration de forme nouvelle, très en amont entre deux directions, pour concilier les besoins de formation de l'IAG et la volonté de l'Etat de mettre en œuvre sa stratégie immobilière sur un mode de développement durable, avec les dimensions sociale, économique et environnementale que cela implique.

Cette volonté commune est d'autant plus importante que le premier coup de pioche de ce jour est non seulement le début du chantier de la ferme école, mais aussi le début de la constitution d'un campus de formation et de recherche agricole qui comprendra de nouvelles constructions tant pour les besoins du canton que pour ceux de la Confédération.

Ainsi, avant de vous parler des principales caractéristiques et particularités constructives de la ferme école, je me permets de vous donner quelques informations actuelles sur l'état d'avancement du prochain chantier qui devrait pouvoir être lancé à quelques pas d'ici dans un peu plus d'une année,

celui de l'installation de l'Institut des sciences en denrées alimentaires, qui déménagera de Berne-Liebefeld à Posieux et qui constituera une pierre angulaire du campus :

- gegenüber dem ursprünglichen Fahrplan und demjenigen von 2017 sind zeitliche Verschiebungen erfolgt, die erstens den Konsolidierungswünschen des Bundesparlamentes und zweitens der für den Kanton Freiburg guten bundesrätlichen Nachricht eines Konzentrationsprojektes in der landwirtschaftlichen Forschung mit einem zentralen Pol in Posieux-Grangeneuve, den damit verbundenen rund 650 Stellen sowie den dazu notwendigen zusätzlichen Räumlichkeiten zuzuschreiben sind;
- auf dieser Grundlage haben der Kanton und der Bund 2018 beschlossen, bei der Planung einen Schritt zurückzugehen und gemeinsame Überlegungen zu den heutigen und künftigen Bedürfnissen des Bundes und des Kantons anzustellen, um dabei bestmögliche Synergieeffekte zu erzielen;
- cette nouvelle manière de travailler a été matérialisée par l'engagement d'un coordinateur des projets cantonaux et fédéraux tant sur le plan des constructions avec M. Lionel Tissot du côté du Service des bâtiments et M. Michel Roulin pour les besoins des différents utilisateurs ;
- sur cette base, le canton prévoit de mettre à l'enquête le premier nouveau bâtiment pour la Confédération, dont le financement a été approuvé par le Grand Conseil et dont les fonctionnalités sont en cours de réadaptation pour tenir compte des nouvelles demandes de la Confédération, au 1^{er} trimestre 2020, avec un début des travaux à fin 2020 s'il n'y a pas d'opposition et une remise du bâtiment au plus tard en 2024.

En ce qui concerne la première étape que nous lançons aujourd'hui avec le projet cantonal de ferme école, il s'agit d'un investissement total de 12 millions de francs dans lequel sont également compris une transformation et extension de la halle de technologie, dont les fonctionnalités sont revues actuellement en fonction notamment des réflexions de la Confédération sur les cultures fromagères, et la transformation du rural existant en halle agricole polyvalente.

Les travaux, qui commenceront effectivement la semaine prochaine et qui sont prévus sur une durée de 20 mois environ, devraient nous permettre d'inaugurer au printemps 2021 une ferme école imaginée et conçue comme un modèle en la matière, qui permettra de renforcer l'IAG dans son rôle de modèle, avec des installations modernes qui tiennent compte des contingences de l'agriculture du futur, du respect de l'environnement et des besoins en santé tant des personnes qui y travailleront que des animaux ;

- le nouvel emplacement retenu, à côté de l'ancienne ferme, avec une surface de planchers de 3'600 m², offre un dégagement idéal autour du bâtiment, facilite les accès et donne une grande liberté d'utilisation pour les activités ou les manifestations ; le projet se veut aussi participatif, avec notamment la mise en place des futurs aménagements extérieurs par les étudiants de la filière horticole dans un cadre de projet d'école ;
- une attention toute particulière a été accordée à la mise en œuvre de l'approche de développement durable qui constitue un élément important de la stratégie immobilière de l'Etat, avec une priorité donnée à la protection de l'environnement et à l'autonomie énergétique, avec notamment
 - près de 3'000 m² de couverture photovoltaïque, destinés à l'autoconsommation du bâtiment,
 - le respect des conditions et exigences Minergie P, notamment pour la production d'électricité, la production de chaleur à partir d'énergies renouvelables et l'enveloppe du bâtiment, en tenant compte des particularités d'une halle partiellement ouverte,

- l'exigence de bois suisse et la priorité au bois fribourgeois qui ont été données dans le cadre de la procédure d'adjudication et qui permettront, avec l'utilisation systématique de bois fribourgeois pour les principaux éléments constructifs, d'utiliser un produit local et d'éviter les nuisances liées aux transports sur de longues distances ; ce choix n'est pas incontesté par les spécialistes du droit des marchés publics, mais le Conseil d'Etat et la commission de bâtisse ont estimé que cela permet de concilier de manière optimale les exigences de l'ouverture des marchés publics avec un plus grand poids donné aux aspects qualitatifs qui relèvent du volet social (emploi local) et environnemental (bois local) du développement durable ;
- l'utilisation de chaleur produite à proximité à base de déchets de bois ainsi que, sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat qui doit encore être prise,
- un projet d'installation de biogaz, qui permettrait de tester de manière novatrice des aspects d'économicité et de réduction d'émissions de méthane dans le cadre de la politique énergétique 2050 ;
- enfin, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite garantie, soit par des ascenseurs, soit par des rampes adéquates.

Les travaux que nous lançons aujourd'hui sont le premier jalon d'un projet bien plus grand, qui changera le visage et la réputation de Fribourg en Suisse et à l'étranger. Je me réjouis d'y participer, avec mon collègue Didier Castella, les membres de la commission de bâtisse et toutes les personnes qui ont contribué à ce que nous soyons ici aujourd'hui et que je remercie collectivement.

Je vous remercie de votre attention.